

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail — Liberté — patrie



ASSEMBLÉE NATIONALE

Cabinet de la Présidente

CLÔTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2022

ALLOCATION DE
SON EXCELLENCE MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ASSURANT LA PRÉSIDENTE DE LA 1^E SÉANCE PLÉNIÈRE

Lomé, 30 juin 2022

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances ;

Monsieur le Ministre Conseiller à la Présidence de la République ;

Monsieur le Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les membres du bureau et de la conférence des présidents ;

Honorables députés et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de service de l'administration parlementaire ;

Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;

Mesdames et Messieurs,

Après quatre mois de travaux législatifs pour le compte de la première session ordinaire de l'année 2022 ouverte à Kara, le premier mardi de mars, nous nous retrouvons ce jour, pour procéder à la clôture de cette session.

Je considère que nous avons eu, comme lors des sessions passées, de très grands et de très beaux moments de démocratie. Nous avons pu conduire cette noble institution avec une parfaite collaboration avec l'Exécutif et une active participation de vous, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, honorables députés.

Nous avons été fortement présents, avec un rythme soutenu, à étudier dans les commissions et à examiner en plénière des projets de loi déposés par le Gouvernement.

Nous les avons enrichis par nos différentes contributions, en confrontant nos positions fortes, fermes avec des arguments de fond le tout basé sur nos valeurs républicaines. Pour chaque projet, nous avons saisi les motifs du gouvernement à l'aune des préoccupations de nos concitoyens en y apportant nos contributions avec lucidité et franchise.

En effet, la responsabilité de l'institution parlementaire est de veiller à la préservation des exigences du pacte républicain, avec pour objectif principal de produire une législation offrant à tous les citoyens les opportunités de réalisation personnelle et collective. Au cours de cette session qui s'achève, la Représentation nationale ne s'est pas écartée de cette ligne.

Les onze (11) séances que nous avons tenues emportent témoignage. Elles nous ont permis d'adopter douze (12) projets de loi, d'élire les membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et d'être informés par le gouvernement sur le processus d'adhésion du Togo au Commonwealth suivi de l'adoption d'une résolution : aujourd'hui c'est chose faite. Notre pays est désormais membre du Commonwealth et la Représentation nationale réaffirme toute son admiration à Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, pour avoir poursuivi le processus d'adhésion jusqu'à son aboutissement.

Honorables députés et chers collègues,

Au titre du bilan de nos travaux législatifs, la contribution de nous tous a permis d'adopter :

- 1.** la loi portant création des collectivités territoriales régionales ;
- 2.** la loi autorisant l'adhésion du Togo à la convention internationale sur l'enlèvement des épaves, adoptée le 18 mai 2007 à Nairobi ;
- 3.** la loi autorisant la ratification du protocole de 1988 relatif à la convention internationale de 1966 sur les lignes de charge, signé le 11 novembre 1988 à Londres ;
- 4.** la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'accord aux fins de l'application des

dispositions de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà des zones économiques exclusives et des stocks des poissons grands migrateurs, adopté le 4 août 1995 à New York ;

5. la loi relative à la police des étrangers en République togolaise ;

6. la loi relative à la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;

7. la loi portant modification de la loi portant Code électoral ;

8. la loi modifiant la loi portant charte des partis politiques ;

- 9.** la loi portant modification de la loi sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité ;
- 10.** la loi portant modification de la loi relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo ;
- 11.** la loi portant modification de la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales ;
- 12.** la loi portant modification de la loi portant attributions et fonctionnement du District Autonome du Grand Lomé.

Honorables députés et chers collègues,

Nous avons accompli ces travaux dans des circonstances encore une fois très particulières. Nous venons de passer deux années dictées par les contingences de la pandémie ayant provoqué un ralentissement de l'économie mondiale.

Aujourd'hui dans un contexte de relance économique, le Gouvernement a soumis, conformément aux prescriptions de la loi organique relative aux lois de finances, le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2023-2025 au débat d'orientation budgétaire de l'Assemblée nationale.

Nous notons avec satisfaction que le document couvre la quasi-totalité des domaines de présentation édictés par la loi. Elle prend en compte certaines recommandations des débats passés, en particulier, la présentation des dépenses par grandes fonctions de l'État sur toute la période, ce qui va au-delà de la trajectoire globale des recettes et des dépenses de l'État.

Le débat enrichissant qui vient de se dérouler est la preuve de l'intérêt que présente cet exercice. Il prend en compte les préoccupations profondes des populations et le principe d'inclusion prôné par l'ensemble des acteurs du développement. Dans ce même sens, le document présenté cette année, confirme l'ancrage d'une stratégie de budgétisation sensible au genre ainsi que

l'évaluation systématique des risques budgétaires pour s'assurer que les prévisions ont de fortes chances d'être réalisées.

Messieurs les ministres,

Honorables députés et chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Au terme du débat de ce jour, nous constatons que malgré le contexte mondial, marqué par l'amplification des phénomènes inflationnistes induite par les différentes crises, les perspectives de l'économie togolaise sont toujours orientées vers la reprise économique observée depuis 2021 en raison des anticipations salutaires de l'Exécutif.

En outre, les hypothèses de projection des agrégats macroéconomiques sont réalistes et permettent d'assurer un cadre macroéconomique stable sur la période. D'une manière générale, il ressort du présent débat que notre économie est forte et résiliente avec un accroissement du PIB, une expansion du marché du travail et une réduction du taux de chômage.

Notre objectif commun est de soutenir la croissance pour mieux construire l'avenir du Togo ; les projections contenues dans ce document vont y contribuer. Il s'agira de poursuivre les actions de renforcement de notre système de santé et des services sociaux, d'investissement dans l'éducation et l'enseignement supérieur ainsi que les mesures de lutte contre la hausse du coût de

la vie tout en stimulant davantage la croissance économique.

Dans le même sens, il est tout à fait justifié de redoubler de vigilance en dotant davantage nos forces de défense et de sécurité des moyens conséquents, leur permettant de pouvoir contenir les différentes menaces auxquelles notre Nation pourrait être exposée.

À ce titre, et comme cela a été mentionné dans les recommandations, nous encourageons le Gouvernement à faire des efforts supplémentaires pour doter le ministère des armées d'un budget à la hauteur des enjeux sécuritaires auxquels notre pays fait face.

Messieurs les ministres,

Honorables députés et chers collègues,

Mesdames et messieurs,

C'est pour moi l'occasion de rendre un hommage mérité à Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, pour les orientations stratégiques qu'il ne cesse de donner au Gouvernement pour un pilotage avisé des politiques publiques permettant de faire face avec courage et détermination aux besoins de la population togolaise, surtout des plus vulnérables, dans un contexte de crise multidimensionnelle.

En sa qualité de garant de la continuité de l'État et des institutions de la République, je voudrais saisir l'instant pour exprimer à nouveau, toute notre gratitude au Président de la République dont l'accompagnement assure à la Représentation nationale un fonctionnement à la mesure de ses prérogatives constitutionnelles.

Son leadership transformationnel nous a permis de traverser la tourmente de la crise sanitaire, d'accélérer la croissance économique pour le bien-être partagé. Ma responsabilité, notre responsabilité, c'est de faire vivre cette vision. Il faudra poursuivre, dans cet élan, l'intensification des contacts avec nos valeureuses populations afin de mieux faire comprendre de cette vision et de travailler collectivement à sa réalisation.

Nous voulons donc dire à nos concitoyens en particulier à notre jeunesse qu'ils ont toute leur place dans le Togo en progrès ; que les pouvoirs publics reconnaissent leur place dans la société, certes avec leurs fragilités, mais aussi avec leurs talents et leurs qualités.

Mes chers collègues, honorables députés,

Pendant l'intersession il nous faut donc retourner dans nos circonscriptions respectives pour des actions de sensibilisation tout en gardant à l'esprit que nous pouvons être convoqués pour des sessions extraordinaires à tout moment.

J'adresse ma reconnaissance à mes collègues membres du Bureau avec qui nous partageons le souci commun de mieux faire fonctionner l'Institution parlementaire.

Je note avec satisfaction qu'au cours de cette session qui s'achève, les présidents des différents groupes parlementaires ont réussi à maintenir un esprit de dialogue et de respect mutuel avec un fort degré de propositions et d'amendements. Soyez-en remerciés.

Je salue, par la même occasion, les efforts de tous les présidents de nos commissions permanentes qui nous ont permis de tenir nos engagements institutionnels à la mesure de l'urgence des réponses adéquates que les pouvoirs publics doivent fournir aux sollicitations de nos concitoyens. Recevez toute ma reconnaissance.

Comment ne pas exprimer ma reconnaissance à chacun d'entre nous pour notre engagement collectif. Veuillez trouver ici toute ma gratitude chers collègues.

Je ne saurais oublier le personnel de l'administration parlementaire pour son dévouement et son abnégation.

Mes remerciements vont également aux médias qui ne cessent de relayer avec beaucoup de professionnalisme et pertinence la substance de nos travaux, permettant une meilleure visibilité à l'action de l'Assemblée nationale.

Messieurs les Ministres,

Honorables députés,

Mesdames et Messieurs,

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes de l'accident survenu dans la préfecture du Haho. Que leurs âmes reposent en paix. Nous souhaitons prompt rétablissement aux blessés.

Puisse l'Éternel veiller sur notre Nation et sur chacun de nous.

Sur, je déclare close la première session ordinaire de l'année 2022.

Merci à vous tous.